

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES
--

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 21 mars 2023,

Délibération enregistrée sous le numéro **238/2023/FVE**
Conseil d'Administration du 31 mars 2023 :

Sujet : Liste des formations à référencer sur la plateforme EDOF (Compte personnel de formation) pour l'année 2023-2024

Composante	FORMATIONS	REFERENCEMENT 2023/2024 OUI/NON	Commentaires
FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours e-tourisme	OUI	
FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours FOAD	OUI	
FST	LP Métier Informatique : conduite de projet - Conseil TIC	OUI	
FST	LP Métier informatique : application web (L3)	OUI	
FST	DEUST Webmaster et métier de l'internet	OUI	
FST	Master PAIP - parcours Architecture des Réseaux et Technologies Induites des Circuits de Communications (ARTICC)	OUI	
FST	Master Sciences de l'Eau - parcours Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Environnement (IGEE)	OUI	
FST	LP Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique - parcours Métiers des Energies Renouvelables	OUI	
FDSE/CDES	DU Stadium manager		renouvellement enregistrement RNCP en cours d'instruction
FDSE/CDES	DU Manager Général de club sportif		renouvellement enregistrement RNCP en cours d'instruction
IPAG	Licence Administration publique	OUI	
IPAG	Master 1 Administration publique - Métiers de l'administration	OUI	
IAE	Master Management et Administration des Entreprises	OUI	
IAE	Master Management des Organisations de Santé - parcours Management des Etablissements de la Santé et du Social	OUI	Anciennement Management Sectoriel
IAE	Master Management de l'innovation	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polypathologies courantes en soins primaires	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Oncologie et hématologie-oncologie	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Psychiatrie et santé mentale	OUI	
FLSH	Licence Sciences de l'éducation	OUI	
FLSH	LP Aménagement paysager : conception, gestion, entretien - Design des milieux Anthropisés	OUI	
FLSH	LP Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques	OUI	
FLSH	LP Métiers de la Médiation Scientifique et Technique - parcours information design et rédaction technique	OUI	
FLSH	Master Sciences de l'éducation - parcours Diversités, Education, Francophonies	OUI	
INSPE	MEEF mention Pratiques et Ingénierie de la formation parcours Expertise En Formation des Adultes	OUI	
INSPE	MEEF mention Pratiques et Ingénierie de la formation parcours Formation et Accompagnement des Enseignants	OUI	
Service Formation Continue, Relations Entreprises, Alternance de l'IUT	VAE - Accompagnement post-recevabilité	OUI	
DFCA - Université de LIMOGES	VAE - Accompagnement post-recevabilité	OUI	

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 30
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Ne souhaite pas participer au vote : 2

Fait à Limoges, le 31 mars 2023

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de mars 2023.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 3 avril 2023.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*